

MAIRIE DE TINTENIAC

12 rue Nationale 35190 Tinténiaac
Tél. : 02 99 68 18 68
Fax. : 02 99 68 05 44
mairie@tinteniacy.fr

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le

ID : 035-213503378-20230330-DA20233003_1-AR

MAIRE

Décision n° DA 2023/3003-1

Marché « Maîtrise d'œuvre V.R.D. – nouveau quartier Les Blancherais »

Bureau d'études ATEC OUEST

prise en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°290520-7 en date du 29 mai 2020 déléguant au Maire pendant la durée de son mandat, le droit « 4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 214 000,00 € H.T., ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

Vu l'appel public à la concurrence en procédure adaptée ;

Vu la Commission « Marchés » du 17 mars 2023 ;

Vu le rapport d'analyse des offres du cabinet Léon ROBERT Consultant, assistant à maîtrise d'ouvrage,

Considérant le projet de création d'un nouveau quartier « Les Blancherais » ;

Considérant qu'une consultation a été lancée pour une mission de maîtrise d'œuvre VRD relative à la viabilisation d'un nouveau quartier « Les Blancherais » ;

Considérant que deux offres ont été reçues en mairie :

Bureau d'études	Notes attribuées
ATEC OUEST	97.55 points
GP Etudes	90.00 points

Considérant que le bureau d'études ATEC OUEST propose une mission de maîtrise d'œuvre comprenant les missions suivantes : EP, AVP, PRO, EXE, ACT, DET, OPC, AOR, avec un taux de rémunération de 4.5 %, soit un montant de maîtrise d'œuvre forfaitaire, sur la base d'un prévisionnel de travaux de 300 000 € H.T., s'élevant à la somme de 13 500.00 € H.T. ;

Considérant que la Commission « Marchés » a émis, lors de sa réunion du 17 mars 2023, l'avis de retenir le bureau d'études ATEC OUEST, avis suivi par le pouvoir adjudicateur,

DÉCIDE

Article 1^{er} : L'offre du bureau d'études ATEC OUEST, sis 20, rue Jean-Marie David 35740 PACÉ, est retenue pour le marché de maîtrise d'œuvre VRD d'un nouveau quartier « Les Blancherais », pour un taux de rémunération de 4.5 % du montant des travaux, soit un montant de maîtrise d'œuvre forfaitaire sur la base d'un prévisionnel de travaux de 300 000 € H.T., s'élevant à la somme de 13 500.00 € H.T.

Article 2 : Cette décision sera notifiée au bureau d'études ATEC OUEST.
Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine.

Article 3 : Une information de la présente décision sera donnée au Conseil Municipal de Tinténiaac lors de sa séance en date du 07 avril 2023, conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le

ID : 035-213503378-20230330-DA20233003_1-AR

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES dans le délai de deux mois à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse expresse ou implicite de la Ville. Au terme d'un délai de deux mois, le silence de la Ville vaut rejet implicite du recours gracieux.

Fait à TINTENIAC, le 30 mars 2023.

Le Maire,



Christian TOCZÉ

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa réception en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 31 mars 2023

De son affichage et de sa publication le : 31 mars 2023